



## Des orientations stratégiques pour faire face aux évolutions de la traite en période de pandémie



1 | Renforcer l'application des cadres juridiques internationaux



2 | Mettre en place des mécanismes nationaux d'orientation des victimes



3 | Développer et/ou mettre à jour des stratégies nationales et des plans d'action nationaux pour lutter contre les évolutions de la traite en temps de crise sanitaire



4 | Renforcer l'identification des victimes de traite en période de crise sanitaire



5 | Améliorer l'accès à la protection et la prise en charge des victimes de traite et des survivants pendant et après la pandémie de COVID-19



6 | Garantir l'accès aux voies de recours pour les victimes, y compris à la justice et à l'information



7 | Répondre aux besoins spécifiques des femmes et des mineurs



8 | Soutenir et renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux de première ligne



9 | Renforcer la prévention sur la traite liée à la pandémie de COVID-19



10 | Mettre en place des mesures visant à réduire la traite des êtres humains après la pandémie de COVID-19.